

Accueil du portail > Actualités

[Toute l'actualité du site Éduscol](#)

## Assises de l'éducation prioritaire

**La refondation de la politique de l'éducation prioritaire nécessite une large concertation, une forte association et une réelle implication des acteurs concernés. C'est une des conditions de sa réussite.**

▶ [Une éducation prioritaire plus juste](#)

▶ [Les thèmes abordés par les acteurs](#)

▶ [Les objectifs des assises de l'éducation prioritaire](#)

### Une éducation prioritaire plus juste

Des discussions ont déjà eu lieu avec les organisations syndicales sur différents thèmes identifiés par le rapport d'évaluation de la politique de l'éducation prioritaire. Elles ont mis en évidence leur volonté d'une éducation prioritaire plus juste, plus efficace, avec davantage de moyens. Les équipes de terrain ont, elles aussi, de fortes attentes. Les assises locales, prévues au niveau académique ou inter académique, seront donc le lieu privilégié pour les exprimer.

### Les objectifs des assises de l'éducation prioritaire

Etape essentielle dans le processus de refondation, ces assises ont pour objectif de :

- faire partager le diagnostic établi, le commenter, le compléter en fonction de la diversité des situations académiques et des remontées de terrain élaborées lors d'une demi-journée de concertation organisées dans les réseaux ;
- étudier les conditions de faisabilité des leviers d'efficacité identifiés dans ce diagnostic, recueillir réflexions et suggestions.

### Les thèmes abordés par les acteurs

Les acteurs sont ainsi invités à discuter et à formuler des propositions à partir des six thématiques suivantes :

1. les pratiques pédagogiques et éducatives ;
2. l'accompagnement et la formation des personnels ;
3. les modalités du travail en équipe, en réseau, en partenariat ;
4. le pilotage et l'évaluation ;
5. l'allocation des moyens ;
6. la carte de l'éducation prioritaire.

Forts des propositions qui seront remontées du terrain au cours de ces assises locales, les ministres proposeront des orientations pour l'évolution de la politique de l'éducation prioritaire début 2014. Les mesures en découlant seront progressivement mises en œuvre pour la rentrée scolaire 2014 et les rentrées scolaires suivantes.

[Documents à consulter](#)

**Le rapport diagnostic établi dans le cadre de la MAP - 17 juillet 2013**

**La note « éducation prioritaire : état des lieux », DEPP**

**Synthèse du rapport de diagnostic de juillet 2013**

**Intervention du Directeur général de l'enseignement scolaire à l'Assemblée nationale**

---

*Mis à jour le 09 septembre 2013*

Ministère de l'éducation nationale - Direction générale de l'enseignement scolaire - Certains droits réservés